



**28  
SEPT  
2023** | L'IMPORTANCE DE L'ESPACE  
**EN LIGNE POUR L'ACCÈS  
À L'INFORMATION**

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

## **Note conceptuelle pour la journée internationale de l'accès universel à l'information 2023 (JIAUI)**

CI-2023/IDUAI/2023/CN/7

**Slogan:** L'importance de l'espace en ligne pour l'accès à l'information

**Organisateur:** L'UNESCO;

**Autres partenaires:** Les agences de l'ONU, les États Membres, la société civile, les organisations, les réseaux professionnels et experts;

**Date:** 28 septembre 2023;

**Lieu de la célébration mondiale:** L'université d'Oxford, Royaume-Uni

### **1. Sommaire**

La conférence mondiale célébrant la journée internationale de l'accès universel à l'information se tiendra à l'université d'Oxford, au Royaume Uni, le 28 septembre 2023. L'évènement sera organisé en amont du symposium judiciaire international sur la liberté d'expression le 29 septembre 2023.

La célébration aura lieu à l'Institut Bonavero des Droits de l'Homme de l'Université d'Oxford, qui organise l'évènement en collaboration avec l'UNESCO et le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. L'UNESCO collabore également avec FOIANet, ARTICLE 19, Access Now, la Conférence Internationale des Commissaires à l'Information, le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, la Coalition pour la Liberté en Ligne et d'autres acteurs prenant part au développement du programme de l'évènement.

Reconnaissant l'importance de l'accès à l'information, la 74e session de l'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé le 28 septembre comme la journée internationale de l'accès universel à l'information (JIAUI) au niveau des Nations Unies en octobre 2019. La journée a été proclamé lors de la Conférence Générale de l'UNESCO en 2015, suite à l'adoption de la résolution 57 38/C déclarant le 28 septembre comme la date emblématique célébrant la journée internationale de l'accès universel à l'information (JIAUI). Chaque année depuis 2016, l'UNESCO commémore la Journée en organisant une Conférence Mondiale et plusieurs évènements nationales tout autour du monde.



**28  
SEPT  
2023** | L'IMPORTANCE DE L'ESPACE  
**EN LIGNE POUR L'ACCÈS  
À L'INFORMATION**

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

## 2. Thème: : L'importance de l'espace en ligne pour l'accès à l'information

### 3. Points de réflexion

#### Coupures d'internet et autres restrictions

L'espace en ligne est de plus en plus l'endroit où les individus recherchent et partagent des informations. Par conséquent, l'accès à Internet joue un rôle clé pour l'accès universel à l'information. Lorsque les gouvernements stoppent ou restreignent l'accès des personnes à Internet, cela peut gravement restreindre leur capacité à exercer leurs droits, y compris le droit d'accéder à l'information, et à s'engager dans des processus démocratiques.

L'accès à l'information, y compris via Internet, est largement reconnu comme catalyseur d'un large éventail de droits de l'homme. C'est non seulement essentiel pour la liberté d'expression mais, à mesure que la numérisation progresse, c'est également crucial pour la réalisation du droit à l'éducation, à la liberté d'association et de réunion, au droit à la participation à la vie sociale, culturelle et politique, à la santé, à un niveau de vie suffisant, au travail et au développement social et économique.

Les objectifs de développement durable renforcent les obligations des États en matière de droits humains à œuvrer pour garantir l'accès du public à l'information (ODD 16.10.2), où un Internet universellement disponible et accessible, sans restriction injustifiée, joue un rôle essentiel (ODD 9.c). Dans la cible 5.b des ODD, les États se sont également engagés à « renforcer l'utilisation des technologies habilitantes, en particulier les technologies de l'information et des communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes ».

L'accès à Internet dans le monde numérique d'aujourd'hui est primordial pour l'accès à l'information. L'information est cruciale pour la réalisation d'autres droits humains et la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030. Les coupures d'Internet vont à l'encontre de cette logique de développement et entravent ainsi la réalisation des droits humains.



# 28 SEPT 2023

## L'IMPORTANCE DE L'ESPACE EN LIGNE POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

### **Les perturbations d'Internet et leurs impacts sur l'accès à l'information**

Les coupures d'Internet sont des mesures prises par un gouvernement, ou au nom d'un gouvernement, pour perturber intentionnellement l'accès en ligne et l'utilisation des systèmes d'information et de communication. Ils comprennent des actions qui limitent la capacité d'un grand nombre de personnes à utiliser les outils de communication en ligne.

Les perturbations comprennent les blocages complets ou partiels de la connectivité Internet ou de l'accessibilité des services concernés. Entre 2016 et 2023, plus de 1198 coupures d'Internet ont été signalées dans 74 pays. À l'échelle mondiale, toutes les régions ont connu plusieurs fermetures, mais la majorité signalée s'est produite en Asie et en Afrique. Les dernières informations fournies par l'ONG Access Now montrent qu'en 2022, il y a eu 187 coupures d'Internet dans 35 pays.

Les modalités des perturbations, incluant les coupures, ont évolué d'interventions générales vers des approches plus ciblées, suite au développement accru des plateformes de communication et à l'émergence de nouveaux outils qui ont permis des perturbations ciblées et des restrictions à l'accès à l'Internet mondial.

L'étendue et la durée des perturbations peuvent varier considérablement, certaines interventions perdurent sur de longues périodes, combinant différentes modalités de perturbation. Alors que certaines mesures de perturbation affectent des pays entiers, beaucoup ciblent spécifiquement des régions, des villes ou même des quartiers.

Les interruptions d'Internet non seulement restreignent l'accès aux informations fournies par les médias et autres, mais perturbent également la transmission d'informations publiques via les plateformes électroniques et d'autres services de gouvernance électronique et, souvent, perturbent également l'accès aux informations qui assureraient la sécurité des personnes, comme lors de manifestations ou dans des situations de crise et de conflit.

Les résultats préliminaires des recherches actuellement menées en Amérique latine et dans les Caraïbes indiquent que les coupures et les restrictions d'Internet peuvent être des perturbateurs majeurs de la mise en œuvre des cadres juridiques d'accès à l'information (ATI), en particulier lorsque la fourniture d'informations publiques est fortement numérisée.

L'interdépendance croissante entre l'accès à Internet et la résilience démocratique signifie que le manque d'accès à Internet et de facto le manque d'accès à l'information compromettra la capacité des individus à exercer leurs droits démocratiques et empêchera les institutions de s'acquitter de leurs fonctions, y compris dans le contexte des élections.



**28  
SEPT  
2023** | **L'IMPORTANCE DE L'ESPACE  
EN LIGNE POUR L'ACCÈS  
À L'INFORMATION**

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

### **Dialogue sur les perturbations d'Internet à l'heure actuel des droits humains**

La perturbation d'Internet constitue une forme de censure très intrusive, mais dans le contexte d'une vague croissante d'incitations à la violence sur les plateformes de médias sociaux, il est nécessaire d'avoir une conversation plus transparente et nuancée sur la manière de contrer l'incitation et le discours de haine sans perturbations majeures d'Internet.

Le point de départ lorsque l'on examine les fermetures et les restrictions d'Internet est de comprendre l'impact non discrétionnaire et disproportionné qu'elles peuvent avoir sur la réalisation par les individus de leurs droits humains. Les États devraient s'abstenir de toute forme de coupures d'Internet quelconque. En outre, ces fermetures ont souvent de graves conséquences économiques, qui peuvent être particulièrement dommageables dans les sociétés les plus vulnérables.

Les États envisageant d'imposer des perturbations devraient, dans tous les cas, examiner six exigences mises en avant dans le rapport « Internet shutdowns: trends, causes, legal implications and impacts on a range of human rights » publié en 2022 par le Haut-Commissariat des Nations Unies Commissaire aux droits de l'homme :

- Clairement fondées sur une loi sans ambiguïté et accessible au public;
- Proportionnées au but légitime et aux moyens les moins intrusifs pour atteindre ce but ; elles doivent donc être aussi étroites que possible, en termes de durée, de portée géographique et de réseaux et services concernés;
- Nécessaires pour atteindre un but légitime, tel que défini dans le droit relatif aux droits de l'homme;
- Sous réserve de l'autorisation préalable d'un tribunal ou d'un autre organe juridictionnel indépendant, pour éviter toute influence politique, commerciale ou autre actes injustifiés;
- Communiquées à l'avance au public et aux fournisseurs de services de télécommunications ou Internet, avec une explication claire de la base juridique de la coupure et des détails sur sa portée et sa durée ;
- Sous réserve de mécanismes de recours significatifs accessibles à ceux dont les droits ont été affectés par les coupures, y compris par le biais de procédures judiciaires devant des tribunaux indépendants et impartiaux.

Les recommandations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour les entreprises (para 69) et pour les agences de développement, les organisations régionales et internationales (para 70) et la société civile (para 70), ainsi que les recommandations aux États doivent servir de base solide pour développer une approche multi-acteurs.



# 28 SEPT 2023

## L'IMPORTANCE DE L'ESPACE EN LIGNE POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

### **Le rôle du pouvoir judiciaire dans la prévention des coupures et des restrictions d'Internet et dans la protection de l'accès universel à l'information**

Un système judiciaire indépendant est essentiel pour permettre aux victimes et à la société civile d'engager la responsabilité des auteurs de ces actes condamnant la violation des droits humains causées par des restrictions délibérées imposées à la capacité des personnes à se connecter. Ces dernières années, des cas ont été portés devant de nombreux tribunaux nationaux et régionaux contre des agences gouvernementales, des fonctionnaires et des entreprises procédant à des coupures, comprenant un nombre croissant de tribunaux exprimant leurs préoccupations sur ces coupures. Les tribunaux ont jugé les cas de coupures passées illégales et ont ordonné le rétablissement de la connectivité d'Internet pour les coupures en cours, interdit aux autorités d'imposer des coupures à l'avenir et accordé une indemnisation.

Au niveau régional, le Conseil de l'Europe, dans sa Recommandation CM/Rec(2007)16 du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à promouvoir la valeur de service public de l'Internet, a déclaré que « les États membres devraient adopter ou développer des politiques visant à préserver et, dans la mesure du possible, à renforcer la protection des droits de l'homme et le respect de l'État de droit dans la société de l'information. À cet égard, une attention particulière devrait être accordée au droit à la liberté d'expression, d'information et de communication sur Internet et via d'autres TIC, promu inter alia en garantissant leur accès [...]»

La Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Cour de justice de l'Afrique de l'Est se sont également prononcées explicitement en faveur de la liberté d'Internet et de la protection des droits de l'homme, y compris l'accès à l'information, au sein de l'environnement numérique.

### **Le rôle des commissions d'information dans la protection de l'accès à l'information dans le contexte des coupures et des restrictions d'Internet**

Les commissions d'information et les organes similaires mandatés pour mettre en œuvre la législation sur l'accès à l'information ont un rôle unique à jouer dans le règlement des situations visant à prévenir la perturbation de la mise en œuvre des lois sur l'accès à l'information lors d'interruptions totales ou partielles, ainsi qu'en conseillant le gouvernement sur la légitimité, la proportionnalité et la nécessité de telles actions.

L'UNESCO prépare une étude axée sur les bonnes pratiques des commissaires à l'information dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, assurant la disponibilité d'Internet pour l'accès à l'information et statuant sur les cas de perturbation d'Internet.

Alors que le nombre de cadres juridiques garantissant l'accès à l'information augmente, la mise en œuvre de ces lois repose de plus en plus sur l'accès à Internet et l'application de solutions basées sur les TIC telles que les plateformes de demande d'informations et les solutions d'IA, tout en demandant des informations aux autorités. Les commissions de l'information et autres organismes d'application et de surveillance mandatés pour mettre en œuvre la législation sur l'accès à l'information doivent user de leur autorité pour empêcher les coupures et les restrictions d'Internet.



# 28 SEPT 2023

## L'IMPORTANCE DE L'ESPACE EN LIGNE POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

### **Le rôle des fournisseurs d'Internet et des entreprises de télécommunications**

Les entreprises du secteur privé disposent d'un éventail de bonnes pratiques pour évaluer les risques de coupures ordonnées d'Internet, de moyens pour atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et pour l'établissement de politiques opérationnelles, y compris sur l'engagement et la collaboration avec toutes les parties prenantes. La question se pose de savoir quelles mesures légales les entreprises pourraient prendre pour empêcher les interruptions d'Internet qui leurs ont été soumises et, si la fermeture devait néanmoins avoir lieu, comment est-il préférable de prévenir ou d'atténuer dans la mesure du possible les effets néfastes sur les droits humains.

## **4. Programme**

**Participants de haut niveau :** représentants du pays hôte, l'UNESCO, l'union internationale des communications (UIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), l'ancien rapporteur spécial pour la liberté d'expression de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, les représentants des tribunaux régionaux dans les organisations d'intégration régionale (CEDH, CEDEAO, etc.).

**Contenu de la table ronde de haut niveau :** Le panel « Garantir l'accès à l'information à l'ère d'Internet », traitera de l'accès à l'information et des coupures et restrictions d'Internet dans le contexte de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés lors de la Conférence mondiale sur les droits humains en 1993. La Déclaration a réaffirmé l'engagement solennel de tous les États et parties à s'acquitter de leurs obligations de promouvoir le respect universel, ainsi que leur engagement dans l'observation et la protection des droits humains et des libertés fondamentales. Le panel mettra l'accent sur l'importance de l'accès à l'information via Internet dans le contexte actuel et invitera les États membres à promouvoir, dans l'esprit de la déclaration de Vienne, un accès effectif à Internet et aux autres technologies numériques afin de garantir le droit à l'information et aux autres droits humains.

**Trois panels supplémentaires axeront leurs efforts sur l'accessibilité et la connectivité d'Internet en tant que catalyseurs de l'accès à l'information et sur le rôle des gouvernements, du pouvoir judiciaire et des commissaires à l'information pour garantir le bon fonctionnement d'Internet en tant que facilitateur de l'accès à l'information et autres droits humains, ainsi que la nécessité d'une coopération internationale dans le domaine du renforcement de l'accès à l'information pour réaliser les droits de l'homme et les objectifs mondiaux de l'Agenda 2030.**



**28  
SEPT  
2023** | L'IMPORTANCE DE L'ESPACE  
**EN LIGNE POUR L'ACCÈS  
À L'INFORMATION**

La Journée internationale de l'accès universel à l'information 2023

#AccèsÀLInformation  
#DroitDeSavoir

**Panel 1: La technologie au service de la démocratie et du développement durable.**

Organisé avec Access Now, Freedom Online Coalition et des entreprises de technologie.

**Panel 2: La connectivité Internet en tant que vecteur permettant l'exercice des droits en ligne, avec une attention particulière portée sur l'accès à l'information**

Organisé avec FOIANet et ARTICLE 19.

**Panel 3: La perspective des organismes judiciaires et des régulateurs de l'information sur l'accessibilité et la connectivité Internet**

Organisé avec les représentants des tribunaux internationaux et les membres du symposium judiciaire et de la Conférence internationale des commissaires à l'information.